

Compte rendu de la séance du 06 avril 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Véronique SIRON-PERRIN

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 février 2017
- 2) Vote du compte administratif budget « commune » 2016
- 3) Vote du compte administratif budget « assainissement » 2016
- 4) Vote du compte de gestion budget « commune » 2016
- 5) Vote du compte de gestion budget « assainissement » 2016
- 6) Vote du budget primitif « commune » 2017,
- 7) Vote du budget primitif « assainissement » 2017,
- 8) Attribution des subventions 2017,
- 9) Vote des taux d'imposition 2017,
- 10) Questions et informations diverses.

Délibérations du conseil:

Monsieur le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant l'embauche d'un employé en CUI. Le conseil municipal accepte le rajout de ce point à l'ordre du jour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET "COMMUNE" 2016 (019 2017)

Monsieur le Maire explique que suite à la réunion de la commission finances du 5 avril 2017, le compte administratif 2016 du budget « Commune » présenté ci-dessous doit être voté.

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire sort de la salle et la présidence est confiée à Monsieur Jean PETELLE, doyen de l'assemblée, afin de procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte administratif 2016 de la commune
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 au budget de l'exercice 2017 comme indiqué dans le tableau ci-après :

I	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
	Total dépenses :	317 234.45
	Total recettes :	414 172.20
	Résultat de fonctionnement 2016 :	96 937.75
	Excédent de fonctionnement 2015 reporté	0
	:	
	Résultat global 2016 :	96 937.75
II	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
	Total dépenses :	226 385.18
	Total recettes :	174 734.59
	Résultat d'investissement 2016 :	-51 650.59
	Déficit d'investissement 2015 reporté :	-63
		182.88
		- 114 833.47
	Restes à réaliser / dépenses :	10 895.40
	Restes à réaliser / recettes :	102 462.00
	Solde des restes à réaliser :	91 566.60
	Résultat global 2016 :	- 23 266.87

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	23 266.87 €
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	73 670.88 €

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET "ASSAINISSEMENT" 2016 (020 2017)

Monsieur le Maire explique que suite à la réunion de la commission finances du 5 avril 2017, le compte administratif 2016 du budget « Assainissement » présenté ci-dessous doit être voté.

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Maire sort de la salle et la présidence est confiée à Monsieur Jean PETELLE, doyen de l'assemblée, afin de procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte administratif 2016 du budget "Assainissement"
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 au budget de l'exercice 2017 comme indiqué dans le tableau ci-après :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	136 747.33
Total recettes :	107 137.84
Résultat de fonctionnement 2016 :	-29 609.49
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	98 400.73
:	
Résultat global 2016 :	68 791.24

II SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses :	138 581.01
Total recettes :	45 085.18
Résultat d'investissement 2016 :	-93 495.83
Excédent d'investissement 2015 reporté :	199 271.46
	105 775.63
Restes à réaliser / dépenses :	2 482.37
Restes à réaliser / recettes :	0
Solde des restes à réaliser :	-2 482.37
Résultat global 2016 :	103 293.26

III AFFECTATION DU RESULTAT

1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (section d'investissement)	0 €
OO2	Excédent reporté en fonctionnement	68 791.24 €

VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET "COMMUNE" 2016 (021 2017)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BESNARD Max,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **DECLARE** à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET "ASSAINISSEMENT" 2016 (022 2017)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BESNARD Max,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **DECLARE** à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF "COMMUNE" 2017 (023 2017)

Monsieur le Maire présente le budget primitif commune 2017, suite à la validation de la commission finances réunie le 5 avril 2017.

Celui-ci s'équilibre à 813 878 € selon la répartition suivante :

Section de fonctionnement : 468 770.00 €

Section d'investissement : 345 108.00 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif 2017 de la commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF "ASSAINISSEMENT" 2017 (024 2017)

Monsieur le Maire présente le budget primitif "Assainissement" 2017, suite à la réunion de la commission finances.

Celui-ci s'équilibre à 333 045.63 € selon la répartition suivante :

Section de fonctionnement : 169 660.00 €

Section d'investissement : 163 385.63 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOpte** le budget primitif "Assainissement" 2017.

VOTE DES SUBVENTIONS 2017 (025 2017)

Monsieur le Maire explique que suite à la commission finances du 5 avril 2017, les subventions à attribuer sont proposées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

CHARGES INTERCOMMUNALES - Article 65548		
INTITULE	C.A 2016	B.P 2017
SICALA	140,00	140,00
St CHER CANALISE	2 013,60	2 000,00
SYND. CAVITES SOUTERRAINES	408,80	410,00
CHARGES IMPREVUES		100,00
TOTAUX	2 562,40	2 650,00

SUBVENTIONS DIVERSES - Article 65738		
INTITULE	C.A. 2016	B.P. 2017
U.N.C. (subvention voyage Maillé)	-	200,00
FREDON 37	100,00	102,00
SYNDICAT DE CHASSE DIERRE SPA	100,00	100,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	750,00	750,00
COMITE JUMELAGE GARREL D.D.E.N.	50,00	50,00
AS. MAIRES CANTON	100,00	100,00
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00	50,00
LES DIERROIS EN FETE	1 000,00	-
LES AMIS DU CHER CANALISE	16,00	18,00
CHARGES IMPREVUES		510,00
TOTAUX	2 286,00	2 000,00

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 (026 2017)

Monsieur le Maire explique que depuis 2008 les taux d'imposition n'ont pas été augmenté.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition 2016 soit :

- **15,30 %** pour la taxe d'habitation y compris locaux vacants,
- **18,93 %** pour le foncier bâti,
- **59,69 %** pour le foncier non bâti.

EMBAUCHE D'UN EMPLOYE EN CUI (027 2017)

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite embaucher Monsieur Philippe ARVERS, employé l'année dernière pour aider notre agent communal pour les divers travaux.

Cette embauche est prévue pour une durée de 8 mois du 1er mai au 31 décembre 2017 à raison de 20 heures par semaine, en Contrat Unique d'Insertion ce qui permet d'avoir une aide de l'état à hauteur de 75 %.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE l'embauche d'un employé en CUI,
AUTORISE le Maire à signer une convention avec le Pôle Emploi et tout document lié à cette embauche.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame Eugénie BRUNEAU demande si le maire a fait le nécessaire pour que le propriétaire de la voiture garée dans le bourg et qui n'est pas sur un emplacement de parking soit averti afin de se garer ailleurs. Le Maire précise qu'il a fait le nécessaire, le propriétaire n'a toujours pas obtempéré.